

Le sport en entreprise se développe dans le pays de d'Artagnan !

Plusieurs initiatives se concrétisent dans le Gers !

Depuis 2007, un Plan Départemental Nutrition Sport Santé s'est développé par l'intermédiaire de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) du Gers dans le but de promouvoir l'activité physique et une alimentation équilibrée pour tous et à tous dans une optique de prévention santé.

Le Gers, Département Actif

Le Gers fait partie d'un département pilote du Sport Santé et obtient le label « Département Actif » du PNNS (Plan National Nutrition Santé).

Ce département propose différents projets de sensibilisation et d'incitation à la pratique d'une activité physique et sportive régulière ainsi qu'à une alimentation adaptée et équilibrée. La sensibilisation passe par des événements, par des séances d'entraînement adaptées et de loisir, par des ateliers pédagogiques, par des formations...

Ces projets s'adaptent au public à sensibiliser : sédentaire, jeunes d'une tranche d'âge critique, tout le public dans le cadre d'une prévention primaire et un public à pathologie (diabétique, surcharge pondérale, problèmes cardiaques...) dans le cadre de la prévention secondaire et tertiaire.

Ainsi, les projets accompagnés par la DDCSPP du Gers, s'adressent à différents publics qui gravitent autour du monde scolaire (Éducation Nationale, enseignants, élèves, parents), du monde associatif et sportif (clubs et comités sportifs, éducateurs, licenciés, parents, spectateurs), du monde éducatif et socioculturel (centres de loisirs, accueils jeunes, CLAE, animateurs), du monde médical (maison de santé, pharmacies, hôpitaux, professionnels de santé), des collectivités (responsables, élus locaux, agents), et depuis deux ans vers le monde salarial et entrepreneurial.

Voici quelques exemples de projets mis en place au sein du milieu professionnel public et privé dans le Gers.

« S.G.E.P. Sport » une dynamique active... au sein de la ville d'Auch

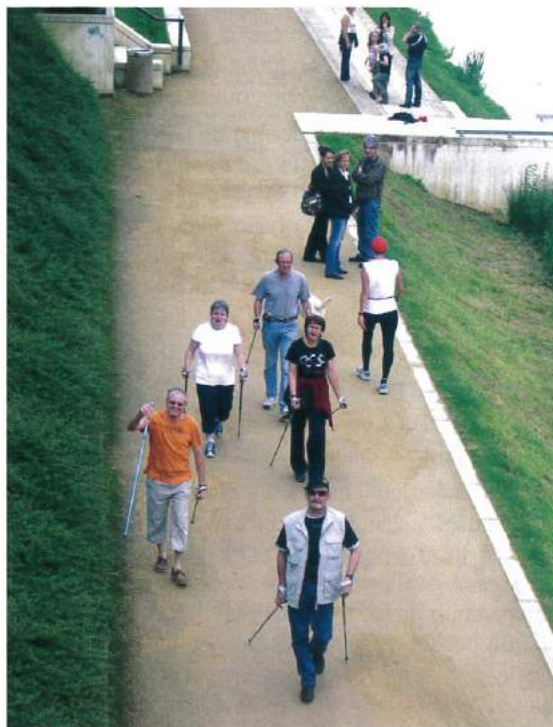
Les agents du service de Surveillance et de Gestion des Espaces Publics, de la ville d'Auch, ont constitué un projet pour démontrer l'importance d'une pratique d'activité physique dans le cadre professionnel. En effet, les missions du service amènent les agents à se déplacer sur différents secteurs géographiques de la commune à pied ou à vélo pour veiller à la sécurité et au respect des règles de vie (stationnement, contravention...).

Ainsi, l'activité physique permettrait aux agents d'améliorer leur forme physique afin de remplir leur mission de façon plus efficace. L'activité physique pour les agents de la ville, et plus particulièrement pour cette branche professionnelle a pour but d'améliorer la condition physique, de mieux gérer les agressions physiques, d'évacuer la pression, de mieux gérer le stress, de

développer le travail en équipe (les missions des agents sont effectuées en binôme), d'améliorer la confiance en soi...

Ainsi, deux heures d'activité physique une fois par semaine sur du temps de travail sont proposées et animées par un éducateur sportif pris en charge par l'employeur. Les activités sont choisies en fonction des demandes des pratiquants et des objectifs fixés (pour améliorer le travail en équipe, faire, notamment, davantage de sport collectif ; pour gérer les tensions, proposer des sports de combat ou encore l'utilisation du théâtre pour favoriser l'expression de chacun sur leurs difficultés au quotidien...).

Le bilan à un an, est très positif : les salariés sont satisfaits et des résultats immédiats ont pu être observés dès les premières évaluations dans le cadre de l'action (modification des comportements de manière positive tant personnellement (modification des habitudes alimentaires, arrêt du tabac...) que professionnellement (amélioration des relations entre les agents, discussions et échanges professionnels plus faciles entre collègues et plus accessibles avec la hiérarchie).



« Les midis actifs » au sein de la MSA, une expérimentation en 2011

La Mutuelle Santé Agricole d'Auch a effectué en septembre 2011, des journées de conférence sur la thématique du sport santé pour expliquer auprès de l'ensemble de ses salariés, l'intérêt et les bienfaits de l'activité physique, mais également, pour proposer de pratiquer une activité physique dans le cadre professionnel tout au long de l'année. Ainsi, deux créneaux ont été proposés



(l'un entre midi et deux heures -gym douce- et l'autre après 16 h 30 (pour des activités de cardio-training). Les interventions étaient prises en charge pour partie, par l'entreprise et le complément par les salariés. Une vingtaine de salariés a participé à cette action soit 10 % du personnel.

La difficulté a été de trouver des infrastructures proches de l'entreprise pour une pratique facilitante ainsi que le maintien de la disponibilité des salariés pour une pratique pérenne tout au long de l'année (le temps de travail pouvant par moment s'étendre sur le temps libre, prévu pour la pratique de l'activité physique). Les salariés, malgré ces difficultés, ont sollicité dès septembre 2012 le renouvellement de cette action.

« Tennis en entreprise », l'accueil de salariés au sein du club de Tennis local

Le club de tennis de L'Isle-Jourdain, a proposé à plusieurs entreprises locales (Ecofert, le Crédit Agricole, Abri Sud) d'intervenir entre midi et deux heures ou en fin d'après-midi auprès de leurs salariés. Ce contact entre l'association et les entreprises s'est effectué par des membres de l'association qui sont également salariés de l'entreprise. Les salariés prendraient en charge les prestations et l'entreprise rendrait plus flexibles les heures méridiennes. L'éducateur sportif, dans cette nouvelle action « Tennis Entreprise » a pour mission de proposer des séances de tennis adaptées et ludiques, le club pour sa part met à disposition de l'entreprise ses installations (courts couverts permettant une activité pérenne toute l'année).

L'objectif commun de ces projets

L'ensemble de ces expérimentations est accompagné par la DDCSPP et le CDOS du Gers. Cet accompagnement se traduit par une expertise technique des conseillers (aide à la conception, soutien dans la mise en œuvre par l'encadrement des actions

promotionnelles au sein des entreprises, proposition d'outils spécifiques...) et par un accompagnement financier du CDOS. Toutes ces entreprises ont le même but : permettre à tous, personnes actives et sédentaires, de pouvoir pratiquer une activité physique et ainsi, éviter que les contraintes sociétales (conditions de travail, familiales...) soient un frein à la pratique physique vers des bienfaits sur la santé.

L'entreprise devient donc une structure permettant d'améliorer le bien-être et la santé des salariés, de promouvoir des valeurs positives et fédératrices entre collègues, d'améliorer les conditions de travail des salariés, d'être reconnue comme une entreprise responsable en proposant une pratique physique régulière dans le cadre professionnel.

Des études attestent que le sport en entreprise est un levier positif et dynamique au service des salariés, de l'employeur soit de l'entreprise en général (diminution de l'absentéisme, augmentation de la capacité de travail, le bien-être du salarié autant personnel que professionnel...).

Bien-être au travail



CONTACT

DDCSPP du Gers
Cité administrative
Place de l'Ancien-Foirail
32020 Auch Cedex 9
Tél. : 05 62 58 12 00 - ddcsp@gers.gouv.fr